

A : Producteurs et acteurs commerciaux de cacao
Fairtrade
Membres Fairtrade
CC : Comité des Standards
Personnel de Fairtrade International
Personnel de FLOCERT

Ricardo Guimaraes
Chef d'Unité - Prix
r.guimaraes@fairtrade.net

6 avril 2021

Annnonce de l'Unité des Standards & Prix de Fairtrade International concernant le Différentiel de Prix du Cacao - avril 2021

Chers Partenaires,

Le Standard Fairtrade pour le Cacao exige des acteurs commerciaux qu'ils paient un différentiel de prix pour les fèves de cacao Fairtrade lorsque le prix de référence en Côte d'Ivoire ou au Ghana est inférieur au Prix Minimum Fairtrade (PMF) niveau FOB. La Prime Fairtrade de 240 dollars la tonne doit être payée en plus du différentiel du PMF.

Pour les livraisons entre le 1^{er} avril 2021 et le 30 septembre 2021, le prix de référence pour la **Côte d'Ivoire** (« valeur FOB garantie » + Différentiel du Revenu Vital) est 1 164 437 XOF la tonne (964 437 + 200 000), soit 2081,76 dollars la tonne (en utilisant le taux de change valable le 31 mars¹ 2021, 1 XOF = 0.001787779 USD²). Étant donné que le PMF est de 2400 dollars la tonne, un différentiel de PMF Fairtrade de 318,24 dollars la tonne est à payer.

La réglementation nationale en Côte d'Ivoire exige que les contrats avec les producteurs et les centres d'achat incluent les informations sur la prime de durabilité payée, comme le montant en devise locale (XOF). Pour plus de clarté, il est demandé aux parties contractantes d'utiliser le même taux de change que celui indiqué ci-dessus pour calculer le paiement en XOF du différentiel PMF aux producteurs lorsqu'un différentiel PMF doit être payé. Il est également recommandé d'utiliser ce même taux de change pour calculer le paiement en XOF de la Prime Fairtrade aux producteurs.

Il n'y a pas de valeur de référence FOB publiée pour le **Ghana**. La question de savoir si un différentiel PMF doit être payé ou non doit donc être définie individuellement, c'est-à-dire par contrat.

Pour les marchés non réglementés (au niveau mondial sauf en Côte d'Ivoire et au Ghana), le PMF FOB de 2400 dollars la tonne et la Prime Fairtrade de 240 dollars la tonne doivent être payés lors de l'approvisionnement sous les conditions Fairtrade.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter notre Unité des Standards & Prix à standards-pricing@fairtrade.net

¹ XOF la tonne pour la période de 24 heures prenant fin le mercredi 31 mars 2021 à 22 :00 UTC.

² Source : <https://www1.oanda.com/currency/convert/>



FAIRTRADE
INTERNATIONAL

Bien cordialement,

Ricardo Guimaraes